

**Mouvement du mois d'avril 1874.**

11,182 colis de laine peignée	1,301,399 k <sup>m</sup>
7 » d'acornilles et blouses	547
840 » de laine filée	90,404
» de soie	329,235
» de coton	1,621,518 k <sup>m</sup>

**Mouvement du mois d'avril 1875.**

11,230 colis de laine peignée	1,274,109 k <sup>m</sup>
44 » d'acornilles et blouses	8,984
306 » de laine filée	85,973
» de soie	431,671
4038 » de coton	1,800,516 k <sup>m</sup>

Le Directeur, A. MUSIN.

**LETTRES SORTANTES ET D'ENTRÉE.** — Imprimerie Alfred Robaert. — Avis gratuit dans les deux éditions du Journal de Roubaix.

**Prix de revient des Viandes**

DROITS D'OCTROI COMPRIS.	
1 <sup>er</sup> QUAL. 2 <sup>es</sup> QUAL. 3 <sup>es</sup> QUAL.	
Bœuf	1.40 1.45 1.47
Vache	1.64 1.32 0.99
Traie	0.90 0.90 0.90
Veau	2.06 1.72 1.32
Mouton	1.90 1.70 1.50
Porc	1.50 1.45 1.40

Roubaix, le 8 mai 1874.  
Le Maire de Roubaix, C. DESCAT.

**Cour d'assises du Nord**  
Audience du 8 mai 1875.

Présidence de M. le conseiller SAUVAGE.  
Ministère public, M. FREUX, avocat-général.

1<sup>re</sup> affaire. — **Banqueroute Fraudeuse et faux en écriture de commerce.** — L'accusé est le nommé Jules-Almé Augustin Moreau, âgé de 36 ans, né à Saleches, fabricant de chaussures au Quenoy.

Le 7 mai 1874, le tribunal d'Avances le déclarait en état de faillite. Le failli avait quitté son domicile le 14 avril précédent, emmenant avec lui son cheval et sa voiture. On apprit bientôt qu'il avait commis d'autres détournements.

Une perquisition amène la découverte d'un bois de lit et d'une grande quantité de marchandises fabriquées ou non fabriquées, le tout d'une valeur d'environ 1,500 francs. Ces objets étaient cachés sous la paille, dans la grange d'un sieur Deudon, qui habite le Quenoy.

L'accusation reproche, en outre, à Moreau une autre série de faits qualifiés crimes par la loi. Dans le courant de l'année 1873 et les premiers mois de 1874, Moreau avait mis en circulation pour une somme de 43,741 francs de billets portant de faux endossements et des traites revêtues de fausses acceptations ou de fausses signatures. Ces faux sont au nombre de 24.

Moreau se réfugia en Angleterre. Il y fut arrêté dans le courant de décembre dernier et ramené en France.

Interrogé, il se reconnaît l'auteur de tous les faux et de tous les détournements qui lui sont reprochés.

L'actif de la faillite est de 12 à 14 mille francs. Le passif de 55 à 60 mille francs.

Déclaré coupable avec circonstances atténuantes, Moreau a été condamné à six ans de réclusion et 100 fr. d'amende.

Défenseur, M. Louis Legrand.

2<sup>e</sup> affaire. — **Attentat à la pudeur avec violence.** (Huis-clos).

L'accusé est le nommé Jules Lemaire, âgé de vingt ans, rattacheur, né et demeurant à Tourcoing.

Déclaré coupable, mais avec des circonstances atténuantes, Lemaire a été condamné à cinq ans de réclusion, et dispensé de la surveillance de la haute police.

Défenseur, M. Vitrant.

**Société industrielle du Nord de la France.**

Assemblée générale mensuelle du 27 avril 1875.

Présidence de M. AUG. LONGHAYE:

**De l'agencement des filatures de laine,** par M. BONPAIN. — M. Bonpain a étudié à un point de vue nouveau la question de l'assainissement des filatures et des ateliers en général; ce qui nous préoccupe constamment dans nos industries, dit-il, c'est l'économie à réaliser en produisant le plus grand travail possible avec le moins de frais généraux.

M. Bonpain établit sans peine que l'ouvrier, bien portant et placé dans des conditions sanitaires convenables, travaille d'autant mieux et produit d'autant plus. Il cite l'établissement d'Orival, où travaille 400 ouvriers; le grand nombre des ouvriers, la nécessité de maintenir les chaînes dans un état convenable d'humidité, l'influence des produits de la combustion du gaz, rendaient d'Orival tellement insalubre, que le nombre des ouvriers indisposés ou malades y était habituellement de 30 à 40, sur lequel une douzaine étaient obligés de suspendre leur travail.

Les ouvriers valides étaient obligés de sortir pour respirer l'air pur; beaucoup pressentaient un malaise qui leur venait de la vigueur; la production générale s'en ressentait.

Depuis l'établissement d'une ventilation régulière, c'est à peine si, sur les 400 ouvriers, il en manque 3 à 4 par jour; la production de l'atelier s'est élevée de plus de 6 p. 0/0 par le seul effet de la plus grande activité que les ouvriers apportent à leur travail.

Ainsi, à côté de la question d'humanité et de philanthropie, qui acquiert, il faut le dire, de plus en plus d'importance parmi les industriels, il n'est pas inutile de montrer que les précautions hygiéniques constituent un acte de bonne administration et procurent des avantages réels et sérieux au point de vue purement économique.

Suivant M. Bonpain, les frais d'une ventilation suffisante ne s'élevaient

pas à plus de 8 centimes par jour et par ouvrier.

M. le Président remercie M. Bonpain et propose que cette communication soit renvoyée au Comité d'utilité publique pour y être l'objet d'une étude plus approfondie.

**BELOGUE**

M. Gevaert, l'éminent directeur du Conservatoire de Bruxelles, l'auteur d'ouvrages que le public n'a pas oubliés, s'est adonné avec passion à l'étude des hautes questions de science musicale; il vient de publier à Gand le premier volume de l'*Histoire et théorie de la musique dans l'antiquité*, éditée par MM. Annot et Braeckmann avec toute la luxe typographique digne d'un pareil ouvrage.

En attendant que notre critique parle de ce livre avec l'autorité qui lui appartient, nous en détachons ce passage curieux:

« Trois siècles avant Jésus-Christ, Aristoxène disait: « Nous évitons en chantant de traîner la voix, et nous cherchons, au contraire, à bien poser chaque son: car plus les intonations seront nettes, soutenues, homogènes, et plus le chant nous semblera parfait. »

Quelle leçon pour les chanteurs d'aujourd'hui!

Il est à remarquer que dans tout le cours de cet ouvrage, M. Gevaert combat pour la mélodie.

En effet, on ne peut défendre l'art antique sans défendre aussi la mélodie qui suffisait aux exigences musicales des peuples de la Grèce.

Il est curieux de constater comment les modes grecs ont d'abord passé dans la musique du christianisme, puis, par des infiltrations à travers les âges, dans notre mélodie populaire. On retrouve les modes de l'antiquité dans des airs nationaux irlandais, suédois, flamands, et même dans un vaudeville français du XIV<sup>e</sup> siècle.

On écrit d'Anvers:

« Deux sous-officiers d'artillerie, les nommés Michiels et Henneuse, qui étaient venus de Malines, où ils sont en garnison, pour passer une journée avec leurs camarades d'Anvers, manquèrent le dernier train et se décidèrent à faire la route à pied.

Ils quittèrent donc la ville vers 1 heure de la nuit et passèrent la porte de Malines. Ils venaient de traverser le pont du fossé, quand tout à coup ils se virent accostés par un groupe d'individus, au nombre de cinq, qui arrivaient en sens inverse. L'un de ces individus s'adressa à Michiels pour lui demander l'adresse d'un certain père de famille et sans ouvrage.

Le brave sous-officier crut l'individu à la lettre et lui donna ce qui lui restait encore en poche, soit un franc en menue monnaie. Cela fait, les deux camarades crurent poursuivre leur chemin, mais le groupe s'y opposa. Celui auquel Michiels avait si généreusement ce qu'il avait sur lui, se récria et voulut avoir davantage. Il ne sollicita même plus, mais prit le ton de la menace et annonça aux deux sous-officiers que s'ils ne videraient pas immédiatement leurs poches entre ses mains, on allait les jeter dans le fossé des fortifications....

Les choses commençant à tourner au grave, nos deux amis voulurent se tirer des mains de ces hommes, mais les misérables agresseurs ne leur en laissèrent point le loisir, ils se jetèrent à eux cinq sur les infortunés et les jetèrent en effet par-dessus le parapet.

Le crime affreux étant commis, les scélérats disparurent dans la nuit.

La situation était effrayante pour les deux victimes de cet attentat. Ils avaient été jetés dans le fossé en face de la canonnière, c'est-à-dire dans un endroit où le fossé est encaissé entre deux murs à pic et rend toute escalade impossible.

Les cris que poussèrent les malheureux furent entendus par les hommes de garde qui accoururent aussitôt avec des engins de sauvetage.

Michiels, qui savait un peu nager, se perdit en efforts pour soutenir son camarade qui se débattait déjà à moitié asphyxié. Mais les forces du camarade s'épuisèrent, il dut lâcher prise et le malheureux Henneuse disparut.

Pendant ce temps, on avait essayé d'organiser le sauvetage. Un soldat du génie, le nommé Renard, s'était courageusement élané dans le fossé et avait saisi Michiels. Mais au moment où l'on voulait remonter les deux hommes, la corde de sauvetage cassa et les malheureux retombèrent dans l'abîme.

Mais Renard et Michiels redoublèrent d'efforts et rattrapèrent la corde renouée....

Elle cassa une seconde fois!

Mais comme si l'effrayant danger eût déçu leurs forces, les deux hommes firent tant des pieds et des mains qu'ils ressaisirent une troisième fois la corde et furent assez heureux de pouvoir être hisés sur le parapet.

Il était temps, Michiels n'en pouvait plus. On l'a immédiatement transporté à l'hôpital de Berchem, pendant que le courageux Renard regagnait la caserne.

Quand au pauvre Henneuse, on a retrouvé son cadavre le matin, vers quatre heures.

**FAITS DIVERS**

— **LE NAUFRAGE DU SCHILLER.** — Nouveaux détails. L'*Evening Standard* ajoute les détails suivants à ceux que nous avons publiés télégraphiquement hier soir:

« Plymouth, samedi soir.

« Quelques nouveaux détails nous parviennent sur la terrible catastrophe du

navfrage du Schiller sur les rochers des Sorlingues. Le sinistre eut lieu à dix heures et demie de la nuit et le brouillard était alors si épais qu'on ne pouvait distinguer aucun des récifs qui entouraient l'île. Dès que la triste et douloureuse nouvelle fut connue à Sainte-Marie, chef-lieu des Sorlingues, on arriva 6 heures après la catastrophe, un steamer et des chaloupes de sauvetage furent expédiées pour porter secours aux naufragés du Schiller, qui était alors couché sur son travers, la mer déferlant sur sa coque, qui était presque entièrement sous l'eau. Il n'y a donc que peu de chance de sauver les personnes qui se trouvent à bord; tout ce qu'on pourra faire c'est de retirer les sacs aux lettres et une partie de la cargaison.

« La réception de la nouvelle à Plymouth, l'agent de la ligne de l'*Aigle*, à laquelle appartenait le Schiller, est parti de suite par un train exprès pour Pezance pour prendre les mesures nécessaires au sauvetage.

« Le Schiller avait à son bord un équipage de 100 personnes et 250 passagers dont 60 de première classe, 80 de 2<sup>e</sup> et le reste à l'entrepont.

« Les steamers ne sont pas encore de retour des Sorlingues. Mais des télégrammes reçus de Ste-Marie annoncent que deux autres chaloupes ont abordé aux îles Treast et Bryher, contenant 26 hommes. Plusieurs cadavres ont été recueillis sur le rivage, entr'autres celui d'une femme serrant un enfant dans ses bras.

« Les 2e, 3e et 4e officiers du bord sont sauvés; plus 26 hommes de l'équipage et 3 autres passagers de tre classe.

« On mande de Plymouth, le 8 mai soir, que 28 matelots et 15 passagers du vapeur Schiller ont été sauvés. Les passagers à destination de Cherbourg et de Hambourg continueront leur voyage à bord du *Pommerania*, qui est attendu ici demain.

« Un incendie considérable a détruit plus de 40 maisons de cultivateurs à Apremont, près Gray (Haute-Saône). Les pertes sont évaluées à 150,000 fr. Le préfet a envoyé des secours pour venir en aide aux plus nécessiteux.

« Plusieurs médecins de Paris viennent d'être victimes d'un vol d'un genre aussi nouveau qu'ingénieux.

Il y a quelque temps, dit le *Journal des Débats*, on lisait à la quatrième page de plusieurs journaux de Paris une annonce ainsi conçue:

« On prête de 500 à 1,000 fr. à tout docteur en médecine ou officier de santé, sur la simple présentation de son diplôme. S'adresser à M., etc. »

Quelques médecins, presque tous jeunes gens, qui venaient de soutenir leur thèse récemment, se sont laissés attirer par cette offre alléchante. Quand ils se présentèrent, on les pria de déposer leur diplôme pour qu'il fut soumis à l'examen, leur assurant qu'on le leur renverrait avant huit jours, avec la somme demandée. Mais, quand ce monsieur eut recolté une quantité considérable de diplômes de docteurs ou officiers de santé, il s'est empressé de gagner l'étranger, où il va pouvoir les vendre avantageusement, en graissant habilement les noms et en y substituant le nom de l'acheteur, qui pourra ainsi exercer la médecine, — à l'étranger, bien entendu, — et se dire médecin français.

On juge de la stupefaction de ceux qui avaient déposé leur diplôme quand ils ont appris cette duperie et ce moyen ingénieux et prompt de devenir leur confrère.

— On annonce qu'on a découvert à Saint-Cloud, dans un endroit qu'on a fouillé sur des indications contenues dans les archives, le tombeau du petit-fils de Clovis, Clodoald.

C'est dans l'emplacement d'une maison incendiée, en face de l'église, à quatorze mètres de profondeur, qu'a été retrouvée la crypte où fut enseveli le roi mérovinge.

Les fouilles sont suspendues, pour le moment, faute d'argent pour les pousser plus loin.

— M. Victor Tissot continue, dans l'excellent *Revue de France*, ses études sur Berlin. L'article contenu dans le dernier numéro s'occupe de la presse. Parmi les intéressants détails qu'il contient, nous trouvons les chiffres suivants:

« Je n'ai jamais payé trois fois de suite un journal le même prix. Si les demandes dépassent les offres, la marchandise monte de deux, trois et quatre silbergrors. Les jours de calme plat, il y a baisse.

« La liberté de la presse que l'Angleterre possède depuis la révolution de 1688, et la France depuis 1789, n'existe en Allemagne que depuis 1848. En 1846, il n'y avait encore, en Prusse, qu'un journal pour 34,000 habitants. Aujourd'hui, on compte, dans le nouvel empire, 1,608 publications périodiques. Berlin figure, dans ce chiffre, pour 265 journaux et revues, dont 31 journaux politiques, 37 de droit et de jurisprudence, 23 journaux religieux, 19 de médecine, 15 de chimie et de mathématiques, 12 journaux amusants, 6 militaires, 4 de musique et 3 de littérature. L'industrie est représentée par 29 journaux, la philologie, et la pédagogie par 23 journaux et recueils; le commerce par 17 journaux, l'agriculture par 14, l'architecture et les chemins de fer par 11 journaux. L'histoire et la géographie sont traitées dans 6 recueils périodiques spéciaux. La boucherie a aussi son moniteur: c'est la *Gazette*

de la Boucherie allemande. Il y a aussi la *Nouvelle Gazette des Officiers allemands* et la *Gazette allemande générale du Mariage*, dirigée par un plagiaire de M. Foy, « unique et seul fondateur, » comme nul ne l'ignore, « de la profession matrimoniale. »

La Presse Médicale est unanime à recommander le SIROP et le BONBON du docteur CABANES dans les rhumes, bronchites, catarrhes récents ou chroniques, asthme, toux nerveuse et opiniâtre, grippe, quintes de toux de mauvaise nature; toutes ces affections disparaissent promptement sous son influence. Mais c'est surtout dans la Phthisie Pulmonaire qu'il rend de véritables services en procurant au malade un calme si précieux dans cette cruelle maladie; les professeurs de la Faculté de Médecine de Paris, Trousseau, Velpeau, Denonvillier et Nélaton, l'employaient constamment avec succès.

Dépot dans toutes les pharmacies de France; à Roubaix, pharmacie Couvreur. 6954 (A)

**Progrès de Dentaire** Dents et Dentiers sans crochets ni ressorts et posés sans douleurs. Edouard VERBRUGHE, DENTISTE, breveté de S. M. le Roi des Belges. Roubaix, rue de l'Espérance, 5, Roubaix MAISON A PARIS

4, Boulevard Poissonnière, 4

NOTA. — Ces dentiers ont l'avantage de ne pas empiéter la bouche, ils ne nécessitent pas l'extraction des racines et viennent soutenir les dents chancelantes. — Succès garanti.

**Nouvelles du soir**  
On écrit de Paris, le 10 mai 1875:

« La gauche républicaine s'est réunie hier à Paris, pour la première fois depuis la prorogation.

« La réunion, que présidait M. Albert Grévy, était très nombreuse.

« Petite bourse du dimanche 101.32. »

**Dépêches Télégraphiques**  
(Service particulier du Journal de Roubaix)

LE VOYAGE DE CZAR A BERLIN.  
St.-Petersbourg, 9 mai. — Le czar Alexandre est parti hier pour Berlin. Tous les grands ducs sont venus prendre congé de Sa Majesté à la gare. L'empereur est accompagné du comte Aldeberg, du général Cotopoff et du général Werder.

Vienne, 9 mai. — *La Revue de L'Unité*, parlant du voyage du Czar à Berlin, publie un article évidemment inspiré, contre les nouvelles alarmantes répandues ces derniers jours.

Il est certain, dit-elle, qu'en se laissant aller à des craintes de guerre, on n'a pas accordé à l'alliance des trois empereurs la valeur et l'importance qu'elle avait. Cette alliance a pour base la paix européenne: son objet principal est de préserver l'Europe de nouveaux bouleversements. C'est folie, que de croire que l'Allemagne se délierait des engagements qui lui garantissent la possession tranquille des grandes conquêtes qu'elle a faites dans les dernières guerres. Quel but quel objet pourrait avoir maintenant l'ambition de la Prusse?

Il n'est plus besoin de prouver que la France ne veut, ni ne peut faire de guerre de revanche. Si jamais, le relèvement de cette nation devait donner une certaine consistance à l'idée de revanche, le poids moral de l'union politique des trois empires serait assez fort pour préserver l'Europe des dangers d'une nouvelle guerre.

**AFFAIRES D'ESPAGNE**  
Madrid, 9 mai. — On assure qu'en présence du manque d'argent et de vivres et de l'indiscipline des volontaires, même des Navarrais, don Carlos aurait dit en présence de l'un de ses généraux: « Je crois que, si Dieu ne nous vient en aide dans notre nouvelle expédition, tout finira mal. »

Le directeur du courrier carliste a publié une circulaire ordonnant de respecter les employés du matériel des voies ferrées.

Deux bataillons de Navarrais ont refusé d'obéir à leur colonel.

Berlin, 9 mai. — Les directeurs de districts ont reçu des instructions portant que toutes les inscriptions et colporteurs tendant à dédramatiser les ecclésiastiques catholiques et faites sans autorisation préalable des présidents supérieurs des provinces sont passibles des rigueurs de loi.

Le prince impérial d'Allemagne est arrivé aujourd'hui à midi, venant de Munich.

Bucharest, 9 mai. — Aujourd'hui le parti radical a voulu faire une démonstration à l'occasion du centenaire de l'annexion de la Bukovine à l'Autriche. La populace a tenté de prendre l'Hôtel-de-Ville d'assaut. La force armée a dû intervenir. De nombreuses arrestations ont été prises pour empêcher le renouvellement des troubles.

**DERNIÈRE HEURE:**  
Paris, 10 mai, soir.

La Correspondance Havas dit: « Nous pouvons affirmer formellement que l'Allemagne n'a adressé aucune observation à notre gouvernement. Il n'existe aucune cause de conflit. Les informations de toutes les capitales de l'Europe constatent des dispositions pacifiques. »

Des avis de Saint-Petersbourg affirment que l'empereur Alexandre exprime dans l'entrevue de Berlin son mécontentement du ton belliqueux de l'Allemagne. Il insistera pour le maintien de la paix.

Paris, 10 mai, soir.  
Dafis le Naufrage du Schiller, 312 personnes ont péri.

**Cours officiels de la Bourse**  
du 8 mai. — 5 h. soir.

100 fr. de rente 74 1/2	100 fr. de rente 74 1/2
100 fr. de rente 74 1/2	100 fr. de rente 74 1/2
100 fr. de rente 74 1/2	100 fr. de rente 74 1/2
100 fr. de rente 74 1/2	100 fr. de rente 74 1/2
100 fr. de rente 74 1/2	100 fr. de rente 74 1/2
100 fr. de rente 74 1/2	100 fr. de rente 74 1/2
100 fr. de rente 74 1/2	100 fr. de rente 74 1/2
100 fr. de rente 74 1/2	100 fr. de rente 74 1/2
100 fr. de rente 74 1/2	100 fr. de rente 74 1/2
100 fr. de rente 74 1/2	100 fr. de rente 74 1/2

**Cours commerciaux et de la Bourse de Paris**  
du 8 mai. — 6 heures du soir.

100 fr. de rente 74 1/2	100 fr. de rente 74 1/2
100 fr. de rente 74 1/2	100 fr. de rente 74 1/2
100 fr. de rente 74 1/2	100 fr. de rente 74 1/2
100 fr. de rente 74 1/2	100 fr. de rente 74 1/2
100 fr. de rente 74 1/2	100 fr. de rente 74 1/2
100 fr. de rente 74 1/2	100 fr. de rente 74 1/2
100 fr. de rente 74 1/2	100 fr. de rente 74 1/2
100 fr. de rente 74 1/2	100 fr. de rente 74 1/2
100 fr. de rente 74 1/2	100 fr. de rente 74 1/2
100 fr. de rente 74 1/2	100 fr. de rente 74 1/2

**600.000.000.000.000.000**  
Nous publierons désormais ci-après les cours qui ne sont pas encore cotés officiellement dans le Bulletin des Agents de change.

100 fr. de rente 74 1/2	100 fr. de rente 74 1/2
100 fr. de rente 74 1/2	100 fr. de rente 74 1/2
100 fr. de rente 74 1/2	100 fr. de rente 74 1/2
100 fr. de rente 74 1/2	100 fr. de rente 74 1/2
100 fr. de rente 74 1/2	100 fr. de rente 74 1/2
100 fr. de rente 74 1/2	100 fr. de rente 74 1/2
100 fr. de rente 74 1/2	100 fr. de rente 74 1/2
100 fr. de rente 74 1/2	100 fr. de rente 74 1/2
100 fr. de rente 74 1/2	100 fr. de rente 74 1/2
100 fr. de rente 74 1/2	100 fr. de rente 74 1/2

**COURS DES SUCRES ET DU 3/6 DU 8 MAI.**

100 fr. de rente 74 1/2	100 fr. de rente 74 1/2
100 fr. de rente 74 1/2	100 fr. de rente 74 1/2
100 fr. de rente 74 1/2	100 fr. de rente 74 1/2
100 fr. de rente 74 1/2	100 fr. de rente 74 1/2
100 fr. de rente 74 1/2	100 fr. de rente 74 1/2
100 fr. de rente 74 1/2	100 fr. de rente 74 1/2
100 fr. de rente 74 1/2	100 fr. de rente 74 1/2
100 fr. de rente 74 1/2	100 fr. de rente 74 1/2
100 fr. de rente 74 1/2	100 fr. de rente 74 1/2
100 fr. de rente 74 1/2	100 fr. de rente 74 1/2

**COURS DES HUILES DE LILLE DU 8 MAI.**

100 fr. de rente 74 1/2	100 fr. de rente 74 1/2
100 fr. de rente 74 1/2	100 fr. de rente 74 1/2
100 fr. de rente 74 1/2	100 fr. de rente 74 1/2
100 fr. de rente 74 1/2	100 fr. de rente 74 1/2
100 fr. de rente 74 1/2	100 fr. de rente 74 1/2
100 fr. de rente 74 1/2	100 fr. de rente 74 1/2
100 fr. de rente 74 1/2	100 fr. de rente 74 1/2
100 fr. de rente 74 1/2	100 fr. de rente 74 1/2
100 fr. de rente 74 1/2	100 fr. de rente 74 1/2
100 fr. de rente 74 1/2	100 fr. de rente 74 1/2

**CHANGES ET MONNAIES**  
VALEURS SE NÉGOCIANT A TROIS MOIS

100 fr. de rente 74 1/2	100 fr. de rente 74 1/2
100 fr. de rente 74 1/2	100 fr. de rente 74 1/2
100 fr. de rente 74 1/2	100 fr. de rente 74 1/2
100 fr. de rente 74 1/2	100 fr. de rente 74 1/2
100 fr. de rente 74	